

# Arrondissement Sud-ouest

## Compte rendu et commentaires

Par Marcel Sévigny

### Séance du Conseil d'arrondissement du 3 juin 2008

#### 5 ÉluEs

**Jacqueline Montpetit**, Mairesse

**Line Hamel**, conseillère ville (Pointe St-Charles/St-Henri),

**Pierre Fréchette** conseiller arrondissement (Pointe St-Charles/St-Henri), **Jean-Yves Cartier** conseiller de ville,

**Ronald Bossy**, conseiller d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 69 000 personnes

**Avertissement :** Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions créées et contrôlées directement par les gens.

À part de la quinzaine de personnes venues pour la signature du "livre d'or" et la photo d'occasion et repartie aussitôt, ce furent probablement les seules réjouissances de la soirée pour les éluEs.

#### En manchette :

- **Camionnage et consultations CN dans Pointe-Saint-Charles: le blocage est total**
- **Échangeur Turcot: impatience des citoyenNEs**
- **48 nouveaux condo à Pointe-Saint-Charles, article 40.14**

Même si pas plus de vingt cinq personnes peuplaient la salle du conseil, 17 étaient inscrites à la période de questions du public. Environ une heure et demie fut nécessaire pour entendre tout le monde. Par la suite, les 27 articles à l'ordre du jour furent adoptés en moins de 8 minutes, la moitié de temps pour prendre une pause café. À l'évidence les éluEs avaient hâte que ça finisse!

### Période de questions des citoyens et citoyennes:

**Camionnage et consultations CN: le blocage est total:** Hier soir encore la question fut reposée à la Mairesse sous plusieurs angles par plusieurs personnes afin de savoir où en était la démarche sensée établir une consultation sur l'avenir des terrains du CN alors que cette consultation devait avoir lieu en mars dernier. L'enjeu cette fois-ci a tourné autour de la période d'été lorsque la Mairesse s'est avancée en disant que la période d'été c'était le mois de juillet.

Mais encore là il était évident que Jacqueline Montpetit, fidèle à son habitude, retenait les informations au maximum. Elle veut imposer une date de consultation, ce qui tend à confirmer de plus en plus l'hypothèse de la Table Action-Gardien, à savoir que le promoteur Vincent Chiara et l'arrondissement Sud-ouest sont en train de concocter un projet "clé en main" de consultation un peu à l'image de ce qui s'est passé pour Griffintown, c'est-à-dire sous la surveillance de la Ville centrale. Et cette consultation pourrait avoir lieu au mois d'août ou lorsque le propriétaire du terrain Vincent Chiara le jugera opportun. Nous savons maintenant, depuis l'affaire Griffintown, que c'est le comité exécutif de la Ville et en particulier André Lavallée qui contrôle l'agenda du Sud-Ouest sur le développement immobilier.

Si Jacqueline Montpetit n'a pas encore donné de date de consultation pour les terrains du CN c'est qu'elle n'a tout simplement pas eu l'autorisation de le faire. Malgré son titre de

conseillère associée au comité exécutif sur les questions d'urbanisme, ce qui en fait théoriquement la numéro 2 de la Ville de Montréal, Jacqueline Montpetit joue le rôle de "tampon" entre les décisions unilatérales de la Ville centrale et les citoyenNEs du Sud-Ouest sur les grands dossiers litigieux.

Même chose pour le problème du camionnage suscité par le va et vient incessant de poids lourds pour accéder aux terrains du CN. La Mairesse sait maintenant qu'elle marche sur des œufs. La mobilisation réussit par la Table Action-Gardien dimanche le 25 mai dernier où près de 200 personnes sont venues pour s'opposer à la proposition de l'arrondissement de faire disparaître le parc Congrégation pour faire passer les camions, a eu son effet. Jacqueline Montpetit parle maintenant de plusieurs hypothèses pour résoudre le problème comme elle l'a mentionné hier soir.

Mais comme à son habitude, elle a systématiquement refusé de prendre position quant à la disparition éventuelle ou non du parc de la Congrégation.

Encore une fois la Table Action-Gardien a demandé à la Mairesse d'organiser une assemblée publique sur la question afin qu'elle puisse entendre les citoyenNEs. Refus systématique de sa part, elle qui préfère les petites rencontres derrière des portes closes pour mieux manipuler les gens.

Enfin, il faut souligner dans ces deux dossiers du camionnage et des terrains du CN, l'absence totale d'intérêt des deux éluEs locaux de Pointe-Saint-Charles, soit Pierre Fréchette et Line Hamel. Ces deux-là ont adopté la même stratégie que Jacqueline Montpetit, en dire le moins possible aux citoyenNEs et surtout ne pas se prononcer sur les enjeux.

**Échangeur Turcot: impatience des citoyenNEs.** 7 personnes ont défilé hier pour demander tour à tour à Jacqueline Montpetit et à l'arrondissement de prendre position en faveur des citoyenNEs aux prises avec le projet de réaménagement de l'échangeur Turcot mené par le Ministère du transport du Québec (MTQ). Une personne a demandé de faire partie d'un comité de suivi pour pouvoir apporter des contributions du milieu, mais sans succès. On sait que l'enjeu du dossier est une dépense de 1.1 milliards\$ pour la réfection de l'échangeur sans pour autant changer la philosophie du "tout à l'auto" qui a présidé sa construction voilà près de 30 ans. Ajoutée à cette reconduction d'une vision dépassée des autoroutes en milieux urbains et qui va à l'encontre de toutes les politiques déclamées au nom du "développement durable", de nombreuses expropriations sont prévues pour le béton au détriment d'un secteur résidentiel de Saint-Henri et l'inquiétude est à son comble.

Ni le MTQ ni l'arrondissement ne veulent en dire trop aux citoyenNEs et Jacqueline Montpetit se réfugie derrière le fait qu'il s'agit d'un projet du MTQ pour s'en laver les mains. Quant à Line Hamel elle a mentionné hier soir "que notre point de vue est très clair là-dessus" mais sans préciser quel était ce point de vue.

Lueur d'espoir peut-être ? Le conseiller Fréchette a mentionné que plusieurs propos des citoyenNEs commencent à l'inquiéter. "J'entends défendre les intérêts des citoyens" s'est-il défendu sans préciser lui non plus de quels intérêts il était question.

Enfin, la question du jardin communautaire La Pointe Verte est revenue sur le tapis et Jacqueline Montpetit a mentionné qu'une rencontre aurait lieu avec les jardiniers avant le 20 juin, déclarant au passage que jamais ce terrain ne serait autre chose qu'un jardin. Dans le même ordre d'idée, alors que l'aménagement du petit terrain au coin de Knox et Hibernia est

en voie de finalisation, les autorisations demandées par Éco-quartier ne sont pas encore obtenues, l'intervenant s'inquiétant des conséquences.

En somme, les pouvoirs politiques et les bureaucraties donnent les informations au compte goutte et comptent faire passer "leur" point de vue au détriment des gens du milieu.

**Saga de la piste cyclable à la Pointe:** Me voici au petit dossier que j'ai soulevé le 1<sup>er</sup> avril dernier concernant l'installation des balises de sécurité, prévues pour le 15 du même mois (selon les affiches sur la rue). La Mairesse m'avait fait la réponse suivante, inscrite sur le rapport de suivi et je cite " Elle (la Mairesse) indique que l'on prend bonne note des informations et que la sécurité est la priorité de l'arrondissement".

Et bien, dans sa partie la plus problématique (coin Knox et Hibernia, virage sous le viaduc), les lignes ont été tracées plus de 5 semaines après mon intervention et les bornes forçant les automobilistes à ne pas couper dans la piste cyclable ont été posées le... 30 mai soit 2 mois moins un jour plus tard.

Ces bornes agissent dans les faits comme matériau urbain de "ralentissement de la circulation" ce qui donne un signal aux automobilistes qui ont tendance à ralentir à l'intersection. Elles sont donc très importantes en matière de sécurité et c'est ce genre d'aménagement qui pourrait permettre de sécuriser les rues résidentielles du quartier.



*Les automobiles coupent la piste cyclable en l'absence de bornes.*

Enfin j'ai mentionné à nos éluEs locaux la

problématique de sécurité de la piste face au Centre Saint-Charles où les automobilistes stationnent pour attendre des gens, obligeant les cyclistes à sortir de la piste. J'ai proposé d'installer une zone débarcadère juste à côté sur la rue Mullins.

Enfin j'ai voulu montrer avec cette intervention que les actes ne suivent pas la parole lorsqu'il s'agit entre autre de la sécurité des piétons et des cyclistes. J'avais soulevé la même problématique l'hiver dernier alors que des trottoirs et des intersections étaient encore encombrés de monticules de neige durant 8 et 10 jours alors que les autos pouvaient circuler librement sur la chaussée. La vision et le préjugé favorable à la priorité de la circulation automobile est toujours bien implantée dans la culture de l'arrondissement et tant qu'il n'y aura pas une nouvelle culture axée sur la priorité aux piétons, cyclistes, transport en commun, les belles paroles sur la sécurité resteront des belles paroles.

**Article 40.14:** Un nouveau projet pour 48 condo a été adopté pour les adresses 1820 à 1870 rue Mullins sur les terrains de l'ancienne usine Kiely, près du chemin de fer.

Ces 48 logements seront tous des 2 chambres à coucher, ce qui signifie encore une fois l'absence de logements familiaux (3 chambres ou plus), contredisant ainsi les intentions et professions de foi de nos éluEs sur l'importance de garder les familles à Montréal. Comme quoi de la parole aux actes il y a de grands écarts.

Parlant justement de vision automobiliste, il y aura 42 places de stationnement, ce qui encombrera davantage le quartier, pour un projet situé à moins d'une minute de marche de 2 lignes d'autobus (57 et 107) et à 7 minutes de marche du métro. Pas mal comme incitation à utiliser les modes alternatifs de transport promus dans la politique de transport de la Ville.

**4 juin 2008**